



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 05404

Numéro SIREN : 813 894 136

Nom ou dénomination : OULLIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/025647

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU OULLIDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		1 Pas de Vignes 69600 OULLINS		Durée de l'exercice précédent*		4	
Numéro SIRET*		8 1 3 8 9 4 1 3 6 0 0 0 2 3		Néant ☐		Exercice N clos le, 31/01/2017	
				Amortissements, provisions		Net	
				2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 201	AG	624	2 576
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 321	AS	509	4 812
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 078	AU	131	1 946
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	37 500	BI		37 500
TOTAL (II)		BJ	48 100	BK	1 265	46 835	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	307 045	BU		307 045
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 842	BY		14 842
		Autres créances (3)	BZ	363 110	CA		363 110
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	84 767	CG		84 767	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 099	CI		10 099	
	TOTAL (III)	CJ	779 865	CK		779 865	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	827 965	1A	1 265	826 700	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :			
				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU OULLIDIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)			DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(3 311)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(198 478)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(171 790)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	7 162
TOTAL (III)			DR	7 162	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	134 820
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	459 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	305 654
	Dettes fiscales et sociales			DY	87 728
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	3 654
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	991 328	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	826 700	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	924 482
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	67 974	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU OULLIDIS		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 584 518	FB		FC 4 584 518	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 462	FE		FF 1 462	
		FG	6 382	FH		FI 6 382	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 592 362	FK		FL 4 592 362	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ 54 049	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 4 646 412
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 3 981 244	
	Variation de stock (marchandises)*					FT (307 045)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 674 899	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 28 411	
	Salaires et traitements*					FY 460 069	
	Charges sociales (10)					FZ 112 831	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { -- dotations aux amortissements* -- dotations aux provisions*					GA 1 265
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD 7 162
	Autres charges (12)					GE 6 799	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 4 965 638
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (319 226)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 247	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 247	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 7 265	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 7 265	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (7 018)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW (326 244)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SASU OULLIDIS		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	220 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	220 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	92 233	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	92 233	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	127 766	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 866 659	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 065 137	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(198 478)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		1 924	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		90 308		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			220 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 924
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90 308
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	92 233
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	220 000
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	220 000

ANNEXE

Désignation de la société : SASU OULLIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2017, dont le total est de 826 700 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 198 478 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 718 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 201		3 201
Immobilisations incorporelles		3 201		3 201
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 321		5 321
- Installations générales, agencements aménagements divers		2 078		2 078
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		7 399		7 399
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		37 500		37 500
Immobilisations financières		37 500		37 500
ACTIF IMMOBILISE		48 100		48 100

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 201	7 399	37 500	48 100
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 201	7 399	37 500	48 100
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		624		624
Immobilisations incorporelles		624		624
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		509		509
- Installations générales, agencements aménagements divers		132		132
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		641		641
ACTIF IMMOBILISE		1 265		1 265

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 425 553 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	37 500		37 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 843	14 843	
Autres	363 111	363 111	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 100	10 100	
Total	425 553	388 053	37 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Rrr à obtenir & av nob	979
Etat produits a recevoir	1 976
Div produits a recevoir	220 672
RENOI DE MARGE	12 220
AIDE EMBAUCHE - CUI	14 026
Total	249 874

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euro décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		7 162			7 162
Total		7 162			7 162
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		7 162			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 991 328 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	67 974	67 974		
- à plus de 1 an à l'origine	66 846			66 846
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 655	305 655		
Dettes fiscales et sociales	87 729	87 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	463 125	463 125		
Produits constatés d'avance				
Total	991 328	924 483		66 846
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	-66 846			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	31 700
Dettes pr pour congés a p	23 961
Provisions interressement	6 936
Provisions 13 eme mois	2 063
Charges sociales/prov cp	6 427
Charges sociales/ 13e mois	1 855
Charges sociales/ autres provisions	2 415
Taxe apprentissage	3 031
Formation continue	4 940
Ch fiscales/prov salaires	329
Etat charges a payer	3 722
Cvae	6 449
Taxe au m2	9 448
Cr cits prov.pr recomp.a	3 430
Total	106 706

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	10 100		
Total	10 100		

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

OULLIDIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 PASSAGE DES VIGNES, 69600 OULLINS
813 894 136 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 3 JUILLET 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2017 s'élevant à 198 478,23 € en totalité au compte « report à nouveau » débiteur.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société

Certifié conforme
La Présidente





KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 77 49 38 60
Télécopie : +33 (0)4 77 49 38 61
Site internet : www.kpmg.fr

Oullidis S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2017
Oullidis S.A.S.
1-3 passage des Vignes - 69600 OULLINS
Ce rapport contient 16 pages
Référence : GVI/MH/jm



KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 77 49 38 60
Télécopie : +33 (0)4 77 49 38 61
Site internet : www.kpmg.fr

Oullidis S.A.S.

Siège social : 1-3 passage des Vignes - 69600 OULLINS
Capital social : € 30 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2017

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Oullidis S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

— La note intitulée « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Etienne, le 15 juin 2017

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Guy Villemagne
Associé
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2017	Net 31/01/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 201	624	2 577	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 321	509	4 812	
Autres immobilisations corporelles	2 078	132	1 946	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 500		37 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	48 100	1 265	46 835	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	307 045		307 045	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 843		14 843	
Autres créances	363 111		363 111	6 455
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	84 767		84 767	29 256
Charges constatées d'avance (3)	10 100		10 100	18 647
TOTAL ACTIF CIRCULANT	779 865		779 865	54 358
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	827 966	1 265	826 700	54 358
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/01/2017	31/01/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 312	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-198 478	-3 312
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-171 790	26 688
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	7 162	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 162	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	134 820	47
Emprunts et dettes financières diverses (3)	459 470	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 655	2 537
Dettes fiscales et sociales	87 729	25 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 655	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	991 328	27 670
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	826 700	54 358
(1) Dont à plus d'un an (a)	66 846	27 670
(1) Dont à moins d'un an (a)	924 483	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	67 974	47
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/16 au 31/01/17 12 mois	%	du 24/09/15 au 31/01/16 5 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	4 584 518	99,83			4 584 518	
Production vendue	7 844	0,17			7 844	
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	54 050	1,18	5 276		48 774	924,38
Total	4 646 412	101,18	5 276		4 641 136	NS
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	3 981 245	86,69			3 981 245	
Variation de stock (m/ses)	-307 045	-6,69			-307 045	
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	674 899	14,70	2 044		672 855	NS
Total	4 349 099	94,70	2 044		4 347 055	NS
MARGE SUR M/SES & MAT	297 314	6,47	3 232		294 082	NS
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	28 412	0,62			28 412	
Salaires et Traitements	460 069	10,02	5 006		455 063	NS
Charges sociales	112 832	2,46	1 538		111 294	NS
Amortissements et provisions	8 427	0,18			8 427	
Autres charges	6 800	0,15			6 800	
Total	616 540	13,43	6 544		609 996	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-319 226	-6,95	-3 312		-315 914	NS
Produits financiers	247	0,01			247	
Charges financières	7 266	0,16			7 266	
Résultat financier	-7 018	-0,15			-7 018	
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-326 244	-7,10	-3 312		-322 933	NS
Produits exceptionnels	220 000	4,79			220 000	
Charges exceptionnelles	92 234	2,01			92 234	
Résultat exceptionnel	127 766	2,78			127 766	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-198 478	-4,32	-3 312		-195 166	NS

ANNEXE

Désignation de la société : SASU OULLIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2017, dont le total est de 826 700 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 198 478 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont chiffrés au prix de vente TTC et ramenés en prix d'achat à l'aide d'un coefficient moyen par rayon.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 718 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 201		3 201
Immobilisations incorporelles		3 201		3 201
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 321		5 321
- Installations générales, agencements aménagements divers		2 078		2 078
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		7 399		7 399
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		37 500		37 500
Immobilisations financières		37 500		37 500
ACTIF IMMOBILISE		48 100		48 100

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 201	7 399	37 500	48 100
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 201	7 399	37 500	48 100
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		624		624
Immobilisations incorporelles		624		624
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		509		509
- Installations générales, agencements aménagements divers		132		132
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		641		641
ACTIF IMMOBILISE		1 265		1 265

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 425 553 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	37 500		37 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 843	14 843	
Autres	363 111	363 111	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 100	10 100	
Total	425 553	388 053	37 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Rrr à obtenir & av nob	979
Etat produits a recevoir	1 976
Div produits a recevoir	220 672
RENOI DE MARGE	12 220
AIDE EMBAUCHE - CUI	14 026
Total	249 874

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euro décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		7 162			7 162
Total		7 162			7 162
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		7 162			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 991 328 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	67 974	67 974		
- à plus de 1 an à l'origine	66 846			66 846
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 655	305 655		
Dettes fiscales et sociales	87 729	87 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	463 125	463 125		
Produits constatés d'avance				
Total	991 328	924 483		66 846
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	-66 846			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	31 700
Dettes pr pour congés a p	23 961
Provisions interressement	6 936
Provisions 13 eme mois	2 063
Charges sociales/prov cp	6 427
Charges sociales/ 13e mois	1 855
Charges sociales/ autres provisions	2 415
Taxe apprentissage	3 031
Formation continue	4 940
Ch fiscales/prov salaires	329
Etat charges a payer	3 722
Cvae	6 449
Taxe au m2	9 448
Cr clts prov.pr recomp.a	3 430
Total	106 706

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	10 100		
Total	10 100		

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.